# Choix matières Td + option L3

Par **dan123**, le **16/08/2013** à **17:30**

Bonjour à tous.

Comme pour bcp ici, je suis un peu perdu à l'entrée en L3. En effet, je ne sais pas encore exactement ce que je compte faire (même si, à l'heure actuelle, je sais que la profession d'avocat à ma préférence, comme le droit privé).

J'entends parler d'un choix de matières assez vaste en cette année de L3 (Droit des sociétés, des sûretés...), mais je n'ai pas eu autant de choix le jour où j'ai du effectuer ceux-ci (un peu à la va-vite, au feeling).

Les matières que j'ai séléctionné pour mon S5 sont:
*Droit Civil / Commercial en TD,
*Dt Judiaire Privé, Social, DIP, Contentieux Admin et Théorie du droit en théorique,

Et pour mon S6:
*Droit Civil / Commercial en TD,
*Dt Social, Proc. Pénale, Fiscal Droit des libertés fondamentales, Droit du Marché intérieur de l'UE, Droit de la Sanction Pénale en théorique.

Je privilégie (comme bcp) un cursus en droit des affaires.
Il me vient alors plusieurs questions:

*Une volte face vers le Droit Fiscal n'est pas (fortement) conseillée en S6?
*Un diplome annexe en droit (TOEIC) a-t-il une réelle importance?
*Y a-t-il des "tuyaux" à savoir concernant la L3? La filière Droit des affaires?

Merci aux personnes qui voudront bien apporter des réponses à mes interrogations, et à très vite donc

Par **lolo7**, le **16/08/2013** à **17:43**

Dans ce cas oriente-toi en prenant des matières de droit privé.

Par **dan123**, le **16/08/2013** à **18:22**

Merci, lolo. A tout hasard, si quelqu'un pouvait se risquer à me délivrer quelques infos concernant mes interrogations avec, soyons fous, quelques phrases, ce ne serait pas de refus. Merci d'avance

Par **bulle**, le **16/08/2013** à **18:53**

Bonjour,

[citation]*Une volte face vers le Droit Fiscal n'est pas (fortement) conseillée en S6? [/citation]
Je ne comprends pas votre question dans la mesure où vous avez déjà choisi du fiscal en option. Le droit fiscal n'a pas forcément à être une matière fonda en L3 dans la mesure où on peut s'orienter vers du droit des affaires sans pour autant ne faire que du droit fiscal.

[citation]
*Un diplome annexe en droit (TOEIC) a-t-il une réelle importance? [/citation]
Droit des affaires et maîtrise de l'anglais font en effet un bon duo.

[citation]*Y a-t-il des "tuyaux" à savoir concernant la L3? La filière Droit des affaires? [/citation]
Pas vraiment. Mais je suis étonnée vous n'avez pas pu choisir du droit des sociétés?

Par **dan123**, le **16/08/2013** à **19:03**

Je n'ai pas eu cette proposition (Dt des sociétés) dans mes matières le jour de mon inscription. Mon contrat pédagogique en atteste.

Ce que je voulais demander, concernant le droit fiscal, c'est si les enseignements en TD m'étaient nécessaires dans le cursus que je veux suivre. Vous y avez donc répondu, et je vous en remercie.

Concernant le Droit des Sociétés, je crois comprendre que la matière est importante. Y aurait-il un bouquin référence? Un site plutôt bien fait relatant les grandes lignes du cours en la matière?

Par **bulle**, le **16/08/2013** à **19:18**

Pour le droit fiscal, en L3, l'option suffit. En M1, il faut le prendre en TD.

Pour le bouquin en droit des sociétés, je conseillerais le Cozian... même s'il fait plus que relater les grandes lignes, c'est le bouquin de référence.

Par **dan123**, le **16/08/2013** à **19:20**

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Merci. quel en est le titre complet svp?

Par **bulle**, le **17/08/2013** à **14:50**

"Droit des sociétés"... chez Lexis Nexis de Maurice Cozian

Par **dan123**, le **18/08/2013** à **10:12**

Merci bien! Et à très bientôt, car je sens que j'aurais certainement besoin d'autres infos au cours de cette année qui ne s'annonce pas de tout repos

Par **lolo7**, le **18/08/2013** à **13:06**

Oui mais à condition que tu mets du tien aussi.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés